

Extrait du Spyworld Actu

<http://mail.intellipedia.fr/spip.php?article14987>

PJLF 2012 - Défense : Environnement et prospective de la politique de défense

- Défense - France -



Date de mise en ligne : samedi 12 novembre 2011

Spyworld Actu

Le projet de budget 2012 pour le programme 144 est stable par rapport à 2011 et représente 1,8 milliard d'euros de crédits de paiement.

Ce programme dont la cohérence n'est pas contestable comprend six actions aux contenus variés :

- ▶ Action 1 : « Analyse stratégique »
- ▶ Action 2 : « Prospective des systèmes de forces »
- ▶ Action 3 : « Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France »
- ▶ Action 4 : « Maîtrise des capacités technologiques et industrielles »
- ▶ Action 5 : « Soutien aux exportations »
- ▶ Action 6 : « Diplomatie de défense »

Les crédits consacrés au renseignement sont en augmentation et les efforts faits dans ce domaine depuis 2008 sont en ligne avec la loi de programmation militaire et ont porté leurs fruits.

Ce rapport n'insistera donc pas sur l'action 3, de même que sur l'action 5 et l'action 6 qui convergent sur des domaines dans lesquels les actions menées sont satisfaisantes.

Par contre, la situation de la recherche de défense est problématique. Les crédits consacrés aux études amont se limitent à 633 millions d'euros, confirmant hélas l'inflexion négative déjà dénoncée lors des précédents exercices budgétaires. Cette évolution est cependant contrastée puisque les crédits affectés au nucléaire augmentent une fois encore sensiblement, alors que les dotations destinées au spatial décrochent très dangereusement. On ne peut que s'alarmer d'une orientation aussi contraire aux intérêts de notre défense et le rapporteur appelle fermement l'attention sur le caractère contestable de l'arbitrage effectué entre nucléaire et spatial.

Les engagements budgétaires en matière de recherche de défense sont par nature difficiles à évaluer avec précision car ils relèvent de plusieurs programmes (144, 146, 191) et de surcroît, ils sont soumis à des contraintes légitimes de confidentialité. Il a cependant semblé utile de tenter dans le présent rapport d'effectuer un « détournage » des dépenses de recherche pour assurer une meilleure compréhension et une clarté plus évidente aux affichages budgétaires sur la période 2009-2012.

INTRODUCTION [7](#)

PREMIÈRE PARTIE : UN BUDGET GLOBALEMENT STABLE PAR RAPPORT À 2011 [9](#)

DEUXIÈME PARTIE UN EFFORT EN MATIÈRE DE RECHERCHE DE DÉFENSE SOUS-ESTIMÉ [13](#)

I. UN AGRÉGAT RECHERCHE PEU LISIBLE [13](#)

A. LES ÉTUDES AMONT [14](#)

B. L'AGRÉGAT R&T [16](#)

C. LES ÉTUDES DE DÉFENSE [17](#)

D. LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT [17](#)

E. LA RECHERCHE DANS LES DOMAINES NUCLÉAIRE ET SPATIAL, ILLUSTRATION DE CETTE COMPLEXITÉ [18](#)

1. La recherche dans le domaine nucléaire [18](#)

2. La recherche dans le domaine spatial [19](#)

F. LE CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE [20](#)

II. UNE MISE EN ŒUVRE DE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE CONFORME AUX PRÉVISIONS [20](#)

A. UNE AUGMENTATION DES CRÉDITS ACCORDÉS AUX ÉTUDES PROSPECTIVES ET STRATÉGIQUES [20](#)

B. DES ÉTUDES TECHNICO-OPÉRATIONNELLES DONT LE BUDGET RESTE STABLE [21](#)

1. Les études technico-opérationnelles, des études réalisées « en amont » des études amont [22](#)

2. Un budget stable depuis 2008 [23](#)

C. UNE ÉVOLUTION CONTRASTÉE DES CRÉDITS CONSACRÉS AUX ÉTUDES AMONT [23](#)

III. LA RECHERCHE MILITAIRE FACE À DE NOMBREUX DÉFIS [26](#)

A. LA NÉCESSITÉ DE DÉFINIR UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE RECHERCHE MILITAIRE [26](#)

1. Une absence d'organisation pénalisante pour la recherche française [26](#)
2. La capacité des armées à tenir dans la durée, un élément à mettre au cœur des exercices de prospective [27](#)

B. LE DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE [27](#)

1. La nécessité de développer la coopération en matière de recherche [28](#)
 - a) *Une coopération indispensable mais limitée par des impératifs de souveraineté nationale* [28](#)
 - b) *Une inquiétante érosion des budgets de R&T de défense en Europe* [28](#)
 - c) *Les axes du développement de la coopération en matière de R&T* [29](#)
2. Une importante participation de la France à l'AED [31](#)
 - a) *La contribution de l'AED à la coopération en matière de recherche* [31](#)
 - b) *La plupart des objectifs fixés par la LPM à la coopération dans le cadre de l'AED ont été atteints* [34](#)
 - c) *Une importante contribution de la France à l'AED* [35](#)

TROISIÈME PARTIE : LA CONFIRMATION DES AVANCÉES PROGRAMMÉES PAR LE LIVRE BLANC EN MATIÈRE DE RENSEIGNEMENT [37](#)

I. LES MOYENS HUMAINS DU RENSEIGNEMENT, AXE PRIORITAIRE DES EFFORTS D'AMÉLIORATION PRÉVUS PAR LE LIVRE BLANC [38](#)

A. ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA DGSE ET DE LA DPSD [38](#)

1. Une augmentation importante des effectifs de la DGSE [38](#)
2. Une légère diminution des effectifs de la DPSD [38](#)

B. AUTRES MESURES PRISES EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES [39](#)

1. Le développement de la mobilité interservices [39](#)

2. La création de l'académie du renseignement [39](#)

II. LES MOYENS TECHNIQUES DU RENSEIGNEMENT, DES OUTILS À NE PAS NÉGLIGER [40](#)

A. LE RENSEIGNEMENT D'ORIGINE IMAGE [40](#)

B. LE RENSEIGNEMENT D'ORIGINE ÉLECTROMAGNETIQUE [42](#)

QUATRIÈME PARTIE : LA POLITIQUE FRANÇAISE EN MATIÈRE D'EXPORTATIONS D'ARMEMENT ET LA DIPLOMATIE DE DÉFENSE [43](#)

I. LE SOUTIEN AUX EXPORTATIONS D'ARMEMENT [43](#)

A. LA SITUATION DES EXPORTATIONS FRANÇAISES D'ARMEMENT [43](#)

1. Les exportations, un élément essentiel au secteur de l'armement français [43](#)

a) *Un moyen pour maintenir l'innovation et la compétitivité des industries d'armement* [43](#)

b) *Une nécessité pour faire face aux coûts croissants des programmes d'armement* [44](#)

c) *Un marché essentiel pour les grands groupes mais aussi pour les PME* [44](#)

2. La France, un leader en matière d'exportations confronté à une conjoncture difficile [45](#)

a) *La situation de la France sur le marché de l'armement* [45](#)

b) *Une situation conjoncturelle difficile* [48](#)

B. LES POLITIQUES DE SOUTIEN AUX EXPORTATIONS D'ARMEMENT [48](#)

1. Les dispositifs de soutien aux exportations d'armement [48](#)

2. Un budget en diminution [49](#)

II. LA DIPLOMATIE DE DÉFENSE [51](#)

A. LA DIPLOMATIE DE DÉFENSE AUJOURD'HUI [52](#)

1. Rôle et acteurs de la diplomatie de défense [52](#)

2. La réforme du réseau de la diplomatie de défense [54](#)

3. Bilan et perspectives de la diplomatie de défense [54](#)

B. UN BUDGET QUI PROGRESSE FAIBLEMENT [55](#)

1. Un budget dont plus de la moitié est consacrée aux attachés de défense [55](#)

2. Des dépenses de fonctionnement et d'intervention en légère augmentation [56](#)

TRAVAUX DE LA COMMISSION [59](#)

I. CONTRIBUTION ÉCRITE DE M. MICHEL MIRAILLET, DIRECTEUR DES AFFAIRES STRATÉGIQUES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE [59](#)

II. EXAMEN DES CRÉDITS [79](#)

ANNEXES [81](#)

ANNEXE N° 1 : AXES PRIORITAIRES DES ÉTUDES AMONT [81](#)

ANNEXE N° 2 : PRINCIPALES COOPÉRATIONS MENÉES PAR LA FRANCE EN MATIÈRE DE RECHERCHE MILITAIRE [83](#)

ANNEXE N° 3 : PRINCIPAUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DE L'AED EN COURS AUXQUELS LA FRANCE PARTICIPE [84](#)

ANNEXE N° 4 : CONTRIBUTION D'EADS [85](#)

ANNEXE N° 5 : LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES PAR LE RAPPORTEUR [87](#)

Post-scriptum :

<http://www.assemblee-nationale.fr/1...>